

LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



L'ENTRAÎNEMENT DU MATIN SUR L'HIPPODROME DU VAR

BLAGUEUR II, CH. ALEZ., NÉ EN 1905, PAR RACONTEUR ET UTOPIE, APP. A M. A. VEIL-PICARD, VAINQUEUR DU GRAND PRIX
DE LA VILLE DE NICE

CHRONIQUE

NICE voit son meeting se poursuivre sous le soleil, par la chaleur, dans le printemps en un mot, pendant que les cataractes célestes ne cessent d'inonder à Paris les trotteurs et le public chaque jour plus nombreux qui suit leurs amusantes exhibitions.

Sur les bords du Var, le Grand Prix, devenu un poids pour âge comme la Grande Course de Haies, a obtenu le même succès sportif et technique. Pour n'être pas aussi dense que d'habitude le champ composé de neuf partants suffisait à assurer l'attrait du spectacle pour les profanes et la qualité de ses composants a pleinement satisfait tous les amateurs. Blagueur en enlevant cette belle course sous le poids énorme de 76 kilos s'est classé comme un des bons steeple-chasers que nous possédions; son exploit est d'autant plus significatif qu'il en était seulement à son troisième parcours sur les gros obstacles et il ne fallait rien moins que l'aptitude très particulière de la descendance de Saint Simon pour permettre un semblable tour de force au cheval de M. Veil-Picard. C'est le triomphe du sang sur le modèle. Nous avons déjà dit que ce courttaud chargé dans son encolure est par-dessus le marché éparviné. Sauterait-il mieux s'il avait les épaules couchées, la hanche longue, les jambes courtes qu'on nous représente comme indispensables pour faire un hunter agile et souple? Je ne le pense pas. C'est ce qui prouve une fois de plus que c'est à l'usage seulement que l'on connaît les bons chevaux. L'examen du modèle — plus je vois de chevaux et plus je m'en convaincs — ne fournit que des indications, et des indications absolument insuffisantes quand l'épreuve n'est pas là pour les corroborer.

Pour revenir à Nice, nous devons constater que la victoire de Blagueur répond d'une façon catégorique aux critiques adressées aux conditions du Grand Prix. On trouvait en général qu'elles étaient trop sévères pour les bons chevaux, le fils de Raconteur a prouvé que quelques livres de surcharge n'avaient pas raison de l'aptitude alliée à la forme.

★★

M. Jean Prat, un des trois commissaires de la Société d'Encouragement, vient de donner sa démission et le Comité a nommé à ce poste envié, mais lourd de responsabilités, pour lui succéder, le comte de Saint-Phalle, l'éleveur de Chéri et de Rose de Mai, pour ne citer que les plus illustres dans la pléiade de bons chevaux issus de la jumenterie restreinte, mais sélectionnée du haras de Huez. L'estime et la sympathie générales accueilleront ce choix. Nous l'avons déjà dit, il faut savoir un gré infini aux personnalités qui consentent à assumer une tâche absorbante et pénible surtout quand ils n'y sont pas préparés par une fréquentation journalière, du turf et de son monde particulier.

★★

Etant données son ancienneté, ses traditions acquises au cours de quarante années d'une pratique presque sans changements, la Société Hippique Française passait jadis, aux yeux de beaucoup de gens, pour être peu disposée à modifier ses programmes pour les adapter aux besoins du jour.

Il a fallu, c'est vrai, une énergie et une ténacité très grandes à son distingué président, le baron du Teil, pour renverser les barrières que l'habitude dresse dans tous les corps organisés en face des innovations.

Tout changement apporté par une Société d'Encouragement a des conséquences inattendues, inaperçues des profanes, lèse des intérêts respectables, vient rompre en quelque sorte le contrat tacite intervenu entre elle et sa clientèle habituelle.

Aussi, ne faut-il jamais révolutionner, mais évoluer.

C'est ce qu'a admirablement compris et mis en œuvre le sportsman dévoué et éclairé, qui a tant fait pour la prospérité de notre élevage au moment où celui-ci est battu en brèche par les plus puissants de ses protecteurs naturels... et officiels.

Il ne se passe pas d'année que nous ne constations aux programmes de la Société Hippique Française des améliorations qui procèdent d'un plan d'ensemble étudié, mûri, et vers la réalisation duquel le baron du Teil s'achemine d'une marche lente au gré des gens impatientes, mais prudente et sûre.

Il est certain, par exemple, qu'il convient d'orienter nos éleveurs de plus en plus vers la production du cheval de selle, mais pour cela il n'était pas nécessaire de faire table rase des résultats acquis, de déconsidérer notre cheval d'attelage, dont la vente à l'étranger est encore très soutenue, ni même de diminuer les encouragements utiles à une industrie éprouvée. Au contraire, le baron du Teil s'est efforcé, et il y est arrivé dans la mesure du possible, à réagir contre la mode qui tendait à substituer les limousines au cheval de luxe, même pour le Bois. Grâce à lui, nous avons encore de beaux attelages à Paris.

Cependant, il portait tous ses efforts vers l'amélioration du cheval de selle. Nous avons vu croître, avec une progression intelligente, à la fois les encouragements et les exigences des programmes. La clientèle a suivi la même progression. On choisit mieux les chevaux de selle, on les dresse et on les utilise mieux. Nous commençons à posséder un fonds important qui ne fera que grossir et devenir meilleur.

Aussi l'heure a-t-elle semblé propice au président de la S. H. F. pour modifier les errements suivis jusqu'ici.

Désormais, les chevaux de selle ne seront plus classés seulement par tailles, mais suivant leurs aptitudes à porter le poids. Ce classement sera effectué par une Commission qui tiendra compte du poids du cheval, de son périmètre thoracique, du tour de canon, de ses caractéristiques, en un mot... sans tenir compte de la formule de fabrication.

Un budget important est affecté aux chevaux de selle, il dépasse 18.000 francs, rien que pour Paris.

Mais des avantages spéciaux sont, en outre, réservés aux chevaux français. Les prix offerts dans les concours d'obstacles aux animaux nés en France ont été sensiblement augmentés en nombre et en importance, et nous devons signaler d'une façon spéciale la création d'un Prix à Réclamer, dont le principe a été proposé dans les colonnes de ce journal, épreuve qui servira d'amorce à la création d'un marché pour les « Jumpers » français.

Comme on voit, la Société Hippique Française, pleine de la meilleure volonté, accepte les suggestions heureuses, car elle n'a pour but que l'intérêt général.

Dans quelques épreuves internationales d'obstacles, les chevaux français jouiront de certains avantages.

Le budget de ces internationaux est lui aussi en augmentation. Le Prix du Printemps, à Paris, est doté de 5.000 francs et la Coupe est portée à 8.000 francs. Enregistrons aussi la création d'un Championnat en hauteur à Bordeaux.

Les épreuves militaires éliminatoires des Grands Prix de Paris, qui étaient dotées seulement de flots de rubans, deviennent le Prix des Brigades et se voient affecter des prix en objets d'art.

Notons encore, au Grand-Palais, la création d'une classe nouvelle : Présentation de chevaux de 4 à 6 ans attelés qualifiés trotteurs. A très juste titre, on a voulu réserver aux animaux d'hippodrome une occasion de démontrer qu'ils pouvaient, une fois sortis du turf, faire des chevaux de service endurants et brillants.

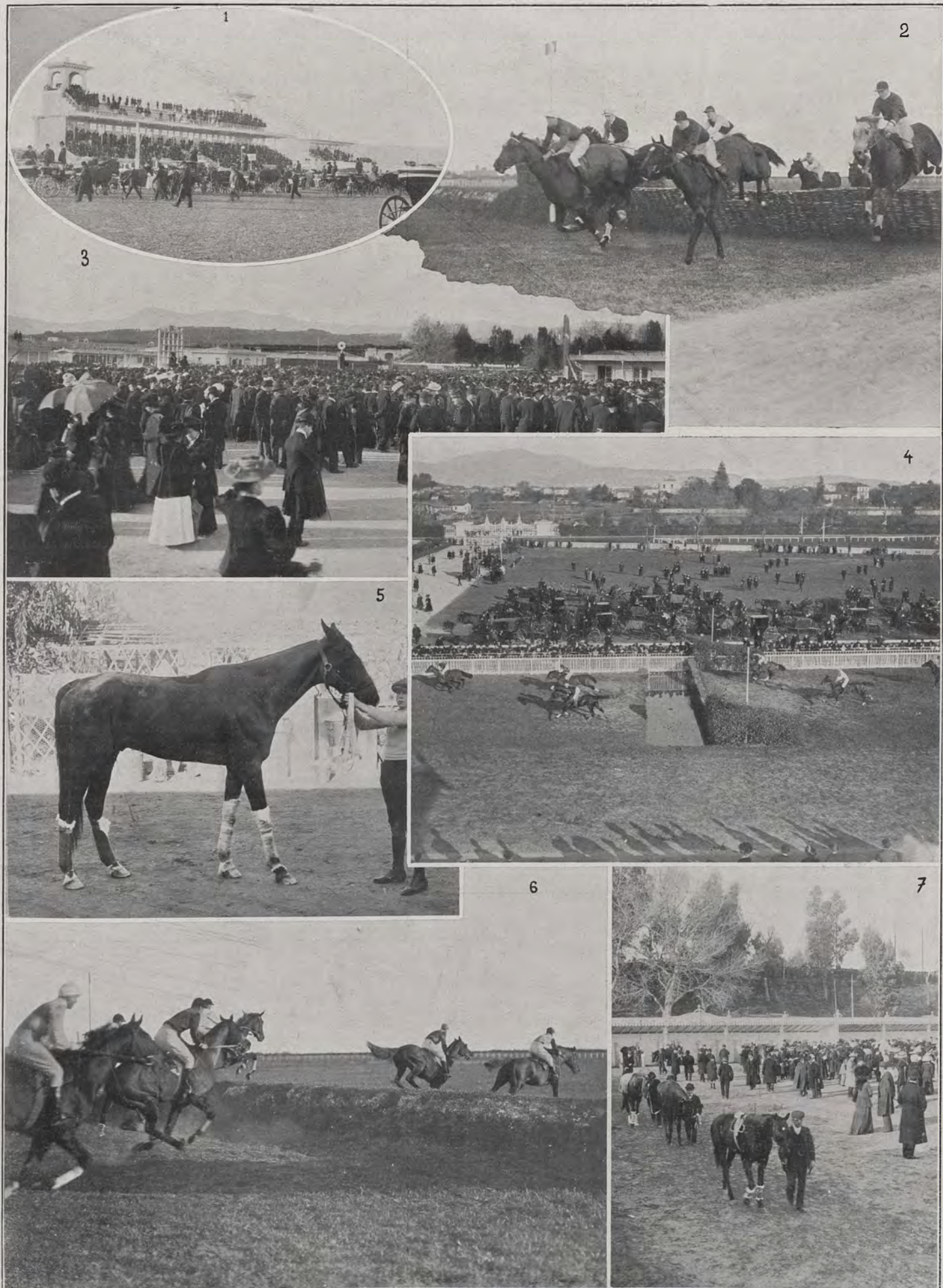
Nous regrettons seulement que l'exclusion des chevaux entiers — obligatoire si l'on tient compte du rôle de la Société — ne soit appelée à restreindre fatalement l'effectif de cette catégorie nouvelle.

En province nous relevons encore une innovation au concours de Nancy : on y a affecté 2.500 francs de prix à une présentation de juments et pouliches de trait léger, modèle d'artillerie; concours qui fait pendant à celui des postiers, inauguré l'an dernier à Nantes, si j'ai bonne mémoire.

Comme on voit la liste est longue des changements apportés en 1910 aux programmes traditionnels de la S. H. F. Ces modifications seraient plus radicales encore si le budget de la Société n'avait des limites. Toute innovation appelle en effet des crédits nouveaux. Si l'on songe que sans les ressources que les Sociétés de courses tirent du jeu, sans appui financier ni du gouvernement ni des départements, la Société Hippique Française arrive à distribuer 433.000 fr. à la cause du cheval, on admirera sans réserve l'esprit de suite, d'ordre et d'organisation qui permet un aussi considérable effort.

Nous ne pensons pas qu'en aucun pays une Société émanant exclusivement de l'initiative privée puisse invoquer des titres comparables, même en Angleterre où la tournure d'esprit nationale rend cependant une tâche semblable plus facile.

J. R.



LES COURSES DE NICE

1. Les Tribunes de l'Hippodrome du Var. — 2. Le saut de l'avant-dernière haie dans le Prix de S. A. S. le Prince de Monaco. — 3. Vue générale de la pelouse — 4. Le saut de la rivière des Tribunes dans le Prix du Paillon. — 5. Wild Aster, h. alez. par Victor Wild et Asteria, app. à M. E. Thiébaux, vainqueur du Prix de l'Estérel. — 6. Le saut du mur en terre dans le Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — 7. Le paddock

NOS GRAVURES

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE, (steeple-chase) 4.000 mètres, disputé le 16 janvier dernier et doté de 100.000 fr. de prix remporta un succès complet.

Une véritable température de printemps favorisa cette réunion qui fut suivie par une affluence considérable. Jamais l'hippodrome du Var n'avait compté tant de spectateurs; une cohue des plus élégantes, se pressait dans les tribunes du pesage, et l'on se serait cru à l'une de nos grandes journées d'Auteuil.

Le Grand Prix de la Ville de Nice dont les conditions étaient modifiées comme dans le Prix de Monte-Carlo voyait 9 concurrents s'aligner sous les ordres du starter, nombre suffisant pour assurer une belle épreuve.

Le lot était du reste des mieux composés et comprenait Blagueur II, Wild Aster et Eastman,



LES TRIBUNES LE JOUR DU GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE



LES GUICHETS DU MUTUEL AVANT LE GRAND PRIX

les deux des principaux lauréats de la saison dernière, Allegro II, Pillard, Marcassite II, Rutland Arms, Epine Vinette et Or du Rhin III. Tous comptaient des partisans convaincus, Blagueur II, Wild Aster et l'écurie de Mumm étaient pourtant les plus appuyés par les parieurs.

Après le défilé devant le pesage qui remporta son habituel succès de curiosité, les concurrents se rangeaient sous les ordres de M. F. Roy, qui leur donnait un excellent départ. Epine Vinette, Marcassite II et Or du Rhin III menaient d'abord à belle allure et franchissaient en tête la rivière des tribunes devant Allegro II, Pillard et Rutland Arms, tandis que les gros poids faisaient la course d'attente.

Dans la boucle, Or du Rhin III s'échappait, prenant plusieurs longueurs, mais sautant de travers se trouvait bientôt hors d'affaire.

Le peloton se groupait alors derrière Marcassite II, Blagueur II, Epine Vinette et Pillard. Marcassite II conservait le meilleur jusqu'à la dernière haie, mais sur le plat Blagueur II la dépassait pour l'emporter de trois-quarts de longueur. Wild Aster troisième à deux longueurs, précédant Eastman d'une encolure. Pillard se classait cinquième.

Cette course superbe avait légitimé une vive

émotion, et la victoire de Blagueur II, certes le meilleur cheval du lot, fut chaleureusement applaudie.

BLAGUEUR II, poulain alezan, né en 1905, au Haras de Pepinvast, chez Mme la comtesse Le Marois, par Raconteur et Utopie, fut vendu yearling en août 1906 aux vacations Chéri à Deauville, et fut adjugé 3.500 francs à M. Cochard.

Il ne courait qu'une seule fois à 2 ans, terminant non placé à Saint-Cloud dans le Prix du Viaduc.

Il paraissait quatorze fois à 3 ans sur nos hippodromes, remportant le Prix des Carrières à Saint-Cloud devant Salzbourg et Le Chêne.

Revendu par son propriétaire aux ventes de Deauville en août 1908, il était acheté 8.000 francs par M. Edmond Veil-Picard, et disputait une épreuve de plat sous ces nouvelles couleurs, le Prix Ermak, à Maisons-Laffitte, où il ne se classait pas.

Blagueur n'était pas plus heureux en plat durant



LE TOURNANT DE LA MER VU DES TRIBUNES



Épine Vinette

Marcassite II Allegro II Or du Rhin III

Pillard

Rutland Arms

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE
LE SAUT DU PREMIER OBSTACLE



Epine Vinette

Pillard

Marcassite II

Allegro II

LE SAUT DU MUR EN PIERRE



Marcassite II

Pillar J

Blagueur II

LE SAUT DE L'AVANT-DERNIER OBSTACLE

la saison dernière, il courait six fois sans succès, puis était dressé sur les haies et débutait sous les couleurs de son propriétaire actuel dans les Prix des Etangs à Auteuil où il terminait second derrière Revanche.

Sa carrière d'obstacles ne fut du reste qu'une longue série de victoires puisquesur sept épreuves qu'il disputait, il en remportait six, n'étant battu qu'une seule fois en steeple-chase à Saint-Ouen, par Stokes dans le Prix de Graves.

Vainqueur à Auteuil des Prix Voilier, Vertige, Cap et Saint-Sauveur, à Enghien du Prix de l'Amiénois, à Saint-Ouen du Prix Veinard, Blagueur se classait au tout premier rang de nos hurdle-racers et gagnait dans sa première année d'obstacles 43.275 francs d'argent public.

En cette nouvelle saison, troisième du Prix de Monte-Carlo (Grande Course de haies) derrière Kumamoto et Olivier, Blagueur II débutait sur les gros obstacles de l'hippodrome du Var le 13 janvier dernier et remportait pour sa première sortie le Prix de la Société des Steeple-Chases de France, devant Marcassite II et Rutland Arms.

Les autres réunions du meeting de Nice furent toutes aussi réussies, les photographies que nous publions des diverses enceintes montrent clairement la faveur dont jouit auprès du public l'hippodrome du Var. Les belles épreuves portées au programme des différentes journées furent, du reste, toutes joliment disputées.

LE PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO (Steeple-Chase Han-



L'ENTRAINEUR DAVIS (2) ET LE JOCKEY PARFREMENT (1) A L'EXERCICE DU MATIN

au cours du Grand Prix où malgré son poids de 77 kilos, il termina bon troisième.

dicap), 3.500 mètres, mettait aux prises quatorze concurrents et donnait lieu à une superbe épreuve. Après un train sévèrement mené par Genesareth, la lutte à la dernière haie se trouvait circonscrite entre les deux compagnons d'entraînement, le favori Chanoine et Képi II. Ce dernier remportait, du reste, la victoire précédant le cheval de Mme Ricotti de trois quarts de longueur. Arminius et Dynamo III se classaient ensuite.

LE PRIX DU PAILLON (Steeple-Chase), 3.500 mètres, dont nous reproduisons le saut de la rivière des tribunes, se terminait par la victoire du cheval de M. Thiébaux Our Bill devant Grillon II.

LE PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Steeple-Chase), 3.400 mètres et qui mettait le jeudi aux prises quelques concurrents du futur Grand Prix, se terminait dans l'ordre de la grande épreuve du dimanche. Blagueur II, comme nous l'avons dit plus haut, remportait la victoire devant Marcassite II et Rutland Arms.

Le vieil hongre de M. E. Thiébaux WILD-ASTER dont nous reproduisons la photographie, vient au cours du meeting d'hiver de faire preuve d'une jolie forme.

Le vainqueur du Grand Prix de la Ville de Nice de la saison dernière après deux victoires en haies à Marseille et à Nice, la première devant Morevo et Rapidan, la seconde le 13 janvier dernier, devant Troyen et Vaudeville II, a accompli une belle performance



LE POULAIN DE M. E. THIÉBAUX, LE PÉDANT, PRIS D'UNE HÉMORRAGIE INTERNE, MEURT A L'ISSUE D'UN GALOP LE MATIN A L'ENTRAÎNEMENT

LECTURES ÉTRANGÈRES

LE PONEY

DE tous temps l'élevage du poney fut fort en honneur en Angleterre. L'Ecosse, l'Irlande et les îles de Shetland se sont pourtant plus particulièrement spécialisé dans ce genre d'élevage. De tous temps, du reste, leurs produits furent fort appréciés et des mesures furent prises pour en perpétuer la race.

En 1426, sous le règne de Jacques 1^{er}, il était défendu d'exporter les poneys de moins de trois ans, et en 1437, sous le règne de Jacques II, Bordeaux, le grand marché des petits chevaux écossais fut interdit aux marchands anglais.

Les écrivains de cette époque se plaisent, du reste, à reconnaître la qualité des petits chevaux d'Ecosse qui, disent-ils, beaucoup plus petits que les produits d'Angleterre, n'en étaient pas moins bons.

constater que les plus petits sont souvent les plus forts et que la couleur noire est un sûr garant de leur valeur.

Les îles de Shetland possèdent, du reste, leur stud-book, sur lequel sont inscrits 218 étalons et 1.407 juments.

Tous les animaux inscrits ne mesurent pas plus de 1^m05, mais souvent ils n'atteignent pas 0^m80. De couleurs brun foncé et brun rougeâtre, tachetés de noir, quelques-uns ont pourtant des taches blanches.

D'après les derniers dénombrements, le nombre des poneys a diminué dans de notables proportions durant ces dernières années ; on estime pourtant encore à plus de 500 le nombre des animaux employés pour l'agriculture et à plus de 4.000 les juments et chevaux non domptés qui ne servent qu'à l'élevage.

De nombreux produits sont, du reste, vendus et exportés chaque année ; les poneys de Shetland sont, en effet, fort employés dans les exploitations minières, où leur taille permet de les utiliser dans les petites galeries.

Leur prix, naturellement, est basé sur leurs origines ; un cheval sans papiers, de 4 ans, se vend de 400 à 600 francs, suivant le moment.

Le poney de Shetland est, du reste, fort prisé à cause de sa grande docilité et de sa douceur, il est le cheval préféré des enfants.



PONEY DES ÎLES DE SHETLAND

Les poneys écossais très connus et très appréciés en Angleterre sous le nom de « Galloway nages » n'avaient pas d'égaux dans les races alors existantes.

Très dociles, très résistants, d'une constitution robuste, ils prouvaient leur qualité par leur endurance au cours de longs voyages.

L'Écossais eut, du reste, toujours un véritable culte pour le poney.

Dès 1771, une société de courses existait à Edimbourg et plusieurs réunions des plus suivies étaient données chaque saison.

Par suite de croisements, la taille du poney écossais fut augmentée. Pourtant dans certaines contrées éloignées et particulièrement dans l'île de Mull on trouve encore des produits dans leur forme primitive ; leur couleur est presque toujours brun foncé ou brun rougeâtre avec des jambes noires, la tête très petite est aussi des plus fines.

Ces petits poneys vifs et vigoureux, vivent à l'état sauvage, ne connaissent pas l'écurie et restent toujours au grand air été comme hiver, se nourrissant pendant la belle saison de fourrages ; pendant la mauvaise, d'herbes aquatiques qu'ils trouvent sur le bord de la mer au moment du reflux.

Malgré un tel régime, ces petits chevaux vivent 26, 30 ans et même plus et sont encore des plus vigoureux à 24 ans. Il est curieux de

Pour obtenir des produits plus grands, les éleveurs de Shetland firent de nombreux croisements avec des étalons étrangers.

En 1870, une nouvelle race, connue sous le nom de « Sumburgh » et issue d'étalons norvégiens, donna des produits hauts de 1^m32.

Une autre race, issue d'un étalon mustang, Bolivar, donna de jolis produits, très doux et très dociles, de 1^m22 de hauteur.

Pourtant la plupart des éleveurs, loin de vouloir faire des croisements, s'efforcèrent d'améliorer la race par un élevage approprié et réfléchi.

Nombreux sont ceux qui se sont distingués dans cette voie et il convient de citer le marquis de Londonderry, qui a opéré dans les îles de Bressay et de Moss ; le marquis de Zetland, à Unst ; M. Bruce, à Fair Isle ; MM. Anderson et fils, à Northmavine.

L'élevage le plus connu est pourtant celui de M^{me} la Comtesse Hopetown, à Limbithgow, dont l'étalon « The Mounster » fut primé à maintes reprises.

Depuis la création du « Shetland Pony Stud-Book », des haras de poneys furent créés en Ecosse et en Angleterre, mais leurs produits grandissent rapidement au-dessus de la taille primitive, et l'on doit, pour conserver les caractéristiques de la race, aller rechercher le sang pur aux îles de Shetland même.



VUE GÉNÉRALE DU CHENIL DE RAOUL RIDET, A MAISON-ROUGE, PRÈS D'ARPAJON (S.-ET-O.)

LES PROFESSIONNELS DU CHIEN D'ARRÊT

LE DRESSEUR RAOUL RIDET

RAOUL Ridet est le frère de Ludovic, son cadet et son élève, il débuta, sous les ordres de son aîné, dans le service de M. Henri Adelou. C'est là qu'il fit connaissance avec les bons principes et les bonnes méthodes qu'il a su utiliser plus tard.

Né, comme son frère, avec le goût de la chasse et du chien, il reçut une éducation qui devait développer en lui cette double et merveilleuse passion. Il apprit donc sous une direction aussi autorisée à mieux connaître la chasse qu'il pratiquait depuis son enfance, à mieux apprécier les bons chiens au milieu desquels il avait toujours vécu.

Mais, soucieux d'étendre sa science cynégétique et peut-être bien aussi tenté par l'inconnu et le nouveau, il passait à l'équipage de M. Auguste Merle, où la vénerie l'enrôla sous sa bannière. Dans cet art particulier de la chasse, Raoul Ridet fit bientôt des progrès remarquables. On jugea bientôt sa compétence suffisante pour l'appeler aux honneurs de l'emploi de valet de limier.

Dans cette conduite si difficile et si particulière du noble animal, Raoul montra de brillantes qualités qui faisaient prévoir qu'un avenir heureux s'ouvrirait devant lui dans la vénerie. Il y renonça cependant. Délaissant le trait pour le cordeau et la botte pour le collier de force, Raoul résolut de s'établir dresseur professionnel de chiens d'arrêt, tout en cumulant les fonctions de garde.

Après un passage en frêt de Rambouillet, Raoul venait s'installer à Maison-Rouge, près d'Arpajon (Seine-et-Oise), dans le splendide établissement où il se trouve aujourd'hui. Maison-Rouge, c'est l'œuvre de Raoul et il peut en être fier.



LE DRESSEUR RAOUL RIDET AU MILIEU D'UNE DE SES PLAINES D'ENTRAÎNEMENT

Depuis la gare d'Arpajon où Raoul vous attendait, vous roulez à ses côtés dans une voiture légère attelée d'une jument nerveuse qui, bouche perdue et portant au vent, s'allonge en un trot désuni, mais fort rapide. Après une côte assez raide, vous débouchez sur le plateau où, au milieu d'une vaste plaine, se détache une habitation au bord d'un bois : c'est Maison-Rouge.

La villa est coquette, confortablement aménagée par un propriétaire soucieux du bien-être de ses hôtes et du sien propre, et qui préfère aux distractions de l'extérieur la vie reposante de chez soi. Autour d'un jardin agréablement dessiné, s'étendent les diverses parties de l'établissement de dressage.

C'est d'abord le chenil. Vaste et bien compris, il est construit suivant les lois les plus complètes de l'hygiène. Les loges sont spa-

cieuses, claires et aérées; elles donnent, au levant, sur des cours cimentées, d'un nettoyage facile, où le chien peut à toute heure venir prendre un exercice salutaire. Ce dernier est intelligemment augmenté par un système ingénieux. Fait-il une belle journée d'hiver où le terrain sec et l'air vif ont succédé à un temps humide et à un

sol détrempé? Sommes-nous, en été, au moment de la journée où le soleil déclinant se fait moins ardemment sentir, l'homme de chenil, en trois minutes, a relevé les trappes établies au fond de chaque loge et voilà tous les pensionnaires lâchés dans une cour d'ébat d'un demi-hectare, où, ivres de joie et fous de liberté, ils prennent de furieux galops dans lesquels muscles et poumons sont soumis à la meilleure des gymnastiques. Ce souci de l'hygiène n'a pas empêché la construction du chenil d'être pittoresquement conduite. Un choix de matériaux aux couleurs variées, une menuiserie soignée en font un petit bâtiment d'un joli coup d'œil, qui s'harmonise parfaitement avec le décor environnant.

Plus loin encore, c'est le « clos » de Raoul. C'est là qu'est réellement la trouvaille du dresseur qui s'est ainsi habilement révélé un maître dans le dressage professionnel.

Raoul, tout en mettant des animaux sur le gibier, n'accomplissait pas sa tâche en ouvrier indifférent. Il songeait également à l'avenir et se mit à examiner sérieusement les risques et les chances de sa profession. Il s'aperçut donc un jour que l'entraînement des chiens de grande entreprise en vue des field-trials et autres épreuves publiques, s'il pouvait nourrir une année son homme, pouvait aussi fort bien, l'année suivante, lui permettre seulement de danser devant le buffet. C'est que, dans ce métier, la réussite est fortement problématique. On se trouve en présence de trop de causes d'insuccès. Il faut d'abord trouver le chien capable de faire un gagnant et il est rare ; il faut ensuite gagner avec lui, et nous savons tous ce que de merveilleux chiens à l'entraînement ont fait de bêtises au jour du concours. Il faut, enfin, rencontrer beaucoup de propriétaires qui ne savent pas ce qu'est le découragement et ceux-là ne viennent pas en foule frapper aux portes des dresseurs. Il faut encore... mais que ne faut-il pas ?

Raoul, qui est pratique, a donc chassé les illusions qu'il pouvait avoir sur son avenir de grande cravache et il a ramené ses regards sur des projets moins superbes, mais aussi plus rémunérateurs. Il s'est donc tenu ce raisonnement que, puisque les grands chiens ne pouvaient rien rapporter, il serait peut-être plus profitable d'en faire des petits. Et c'est ainsi qu'il est venu au chien de chasse pratique. Ce principe, une fois admis, il se préoccupa de la façon

dont il l'utiliserait et c'est ainsi qu'il fut amené à imaginer son « clos ». Ce clos, c'est donc une chasse aménagée de telle sorte qu'il est possible d'y dresser des chiens en tous temps et sans que quiconque puisse intervenir, et cela dans les conditions indispensables de la réalité.

C'est le cadre idéal pour le dressage du chien de chasse pratique.

Sur une étendue de dix hectares complètement fermés, Raoul a su aménager une chasse de bois et de plaine, peuplée des gibiers les plus divers.

C'est même mieux que les terrains de chasse que l'on rencontre ordinairement ; il y a de tout, des fourrés, des clairières, des futaies, des taillis. On y peut même chasser au marais.

Sur cette petite étendue de territoire si variée vit une quantité considérable de toutes sortes d'animaux de chasse. Dans

le blé, que Raoul sème dans le but unique d'obtenir des couverts de printemps, quelques couples de perdreaux progressent librement. Un peu plus loin, en bordure de bois, pousse un sarrazin où des faisans se lèvent sous vos pas. Avance-t-on un peu encore, des lapins détalent devant le visiteur dont l'œil exercé peut apercevoir

de nombreuses bouches de terrier. Du bord des flaques d'eau qui souvent s'élargissent en petites mares, il arrive parfois que des bécassines partent et s'éloignent de leur vol déconcertant.

Enfin, rare bonheur, mais quand même éprouvé, une bécasse peut s'y faire abattre.

Aux époques voulues, des vols nombreux de tourterelles et de ramiers s'abattent sur le clos fameux qui est, en vérité, un petit paradis cynégétique.

En fait, on peut en toute saison tirer un coup de fusil chez Raoul Ridet. Et c'est justement là le grand intérêt de son installation. Le chasseur parisien, désireux de se procurer un bon chien, hésite souvent à faire marché par correspondance. Il faut reconnaître qu'il n'a pas toujours

tort. L'animal qu'on lui livre n'est presque jamais digne de la cartouche qui l'enverrait à la rivière. Chez Raoul, au contraire, il ne peut y avoir de surprise. Arpajon est aux portes de Paris et l'amateur peut toujours essayer son chien. Dans le blé, il prendra devant lui des arrêts de perdreaux, dans le sarrazin il trouvera des faisans ; il rapportera le lapin que l'acheteur possible aura lui-



ON PEUT, CHEZ RAOUL RIDET, TIRER UN COUP DE FUSIL EN TOUTE SAISON



GLAD, SETTER, ÉCOSSAIS APP. A M. MOREAU, EN DRESSAGE CHEZ RAOUL RIDET



PERLE DU PATAY, CHIENNE SETTER ANGLAIS APP. A M. GONDOIN
DRESSÉE PAR RAOUL RIDET

même tué ou la tourterelle qu'il aura démontée. Et tout cela après cinq minutes de chemin, sans fatigue, sans recherches inutiles et en toute sécurité. S'il se met à pleuvoir même, la maison n'est pas loin où il trouvera un abri tandis que la cave de Raoul lui fournira une dégustation de connaisseur.

Il faut aller visiter Maison-Rouge pour se rendre compte exactement combien cet établissement est splendidement compris et pour éprouver l'agrément d'une heure passée à le parcourir. On verra à quel point Raoul Ridet a su réaliser le chenil modèle.

Ce mode de préparation de « bons petits cabots » comme dit en souriant Raoul, ne l'empêche nullement de présenter des gagnants dans les épreuves de chasse pratique ce qui prouve assez combien sa méthode de dressage est heureuse. Tel chien qui en concours public fait montre de connaissances suffisantes pour prétendre aux premières récompenses ne saurait être un mauvais chien et pourtant les leçons qu'il a reçues n'ont pu être qu'excellentes. En ces dernières années Raoul a conduit avec succès, en diverses occasions, Myrrha d'Aute-roche, chienne setter anglaise, à M. Ch. Piel, Sylphe de Lihus, même race, à M. de Poly, Eclipse de Meaux, chienne setter irlandaise, à M. Bacquoy et quelques autres d'une tenue honorable.

Mais ce qui le place surtout dans l'estime des chasseurs qui ne fréquentent pas les concours, c'est le nombre incalculable d'intéressants auxiliaires qu'il leur a fournis. La variété de son stock, — si je puis employer cette expression, — est telle que chacun peut y trouver un chien à sa convenance, et quand son choix s'est porté sur un sujet,

l'amateur peut partir tranquille, il possède un chien qui lui fera passer de bonnes journées au moment de l'ouverture. Il y a là, de la part de Raoul, un petit tour de force réalisé d'une façon particulièrement brillante et sans qu'il l'ait voulu, le sympathique dresseur a rendu un grand service à la cause des chiens en même temps qu'à celle de la chasse. Il a, par sa vulgarisation du chien dressé, dans le monde des petits chasseurs, répandu le goût des bêtes bien mises et aidé ainsi à l'amélioration.

Comme son frère Ludovic, Raoul a plusieurs cordes à son arc, et joint à ses occupations de dresseur, les fonctions de garde, pendant qu'il est aussi un enragé chasseur sous terre. Mais ce qui l'occupe peut-être avec le plus de plaisir, c'est l'exploitation de ses carrières. Il a dans son clos, décidément extraordinaire, un beau matin qu'il s'y promenait, découvert de la meulière. Et, ma foi, il s'est décidé à la faire extraire, ce qui est loin d'être inintelligent, puisque cette industrie, sagement dirigée, lui laisse, à la fin de chaque année, de très appréciables bénéfices.

Le succès de Maison-Rouge, toutefois, ne lui est pas entièrement imputable, et il est probable qu'il serait considérablement diminué, si Mme Ridet n'avait assumé une large responsabilité dans sa direction. Ses loisirs de maîtresse de maison, chargée de traiter comme il sied une nombreuse clientèle, sont employés à une surveillance constante des divers services de l'établissement.

Jacques LUSSIGNY.



FANE, CHIENNE SAINT-GERMAIN, APP. A M. RAOUL RIDET



SYLPHE DE LIHUS, SETTER ANGLAIS, APP. A M. DE POLY
DRESSÉ PAR M. RAOUL RIDET

ERRATA

Dans la partie historique de mon dernier article sur les honneurs du pied, dont tous les renseignements touchant l'histoire de la chasse et les honneurs sont empruntés aux livres de M. G. de Marolles, plusieurs erreurs se sont glissées — erreurs que je me hâte de réparer dans la crainte de déplaire à un auteur qui recherche la précision à l'égal des antiquaires.

Christian ne s'est jamais trouvé en face d'Urgan-le-Velu.

Louis IX prend la place de Louis XI, etc., etc.

Faute d'avoir lu complètement les recherches sur le mot « curée », que M. le capitaine G. de Marolles a soumises à M. G. de Guer, professeur au lycée du Puy, avant de les imprimer, j'ai également confondu l'origine et l'étymologie du mot.

Joseph LEVITRE.

LES SALLES D'ARMES PARISIENNES

LE CERCLE D'ANJOU

Pour continuer ici nos visites à travers les salles d'armes de la capitale, je ne puis opérer autrement qu'au hasard. L'importance qui fait ressortir quelques-unes d'entre elles, ne me permet point cependant d'établir un ordre hiérarchique. C'est donc en allant de l'une à l'autre, sans plus, que je

Après avoir franchi le grand vestibule de l'immeuble qui borde l'avenue, on se trouve en face du pavillon construit spécialement pour le cercle.

Un petit perron en retrait surmonté d'une marquise donne accès au vestibule d'entrée, d'où l'on pénètre dans le charmant petit salon qui



AU CERCLE D'ANJOU

1. MONOGRAMME DU CERCLE — 2. LA NOUVELLE SALLE DU CERCLE AU COURS DE LA SOIRÉE D'INAUGURATION
3. M. FÉLIX AYAT — 4. LE MAÎTRE AYAT PÈRE — 5. L'ASSAUT D'HONNEUR QUI TERMINA LA SOIRÉE D'INAUGURATION
6. M. LE MARQUIS DE DION, PRÉSIDENT DU CERCLE — 7. M. ALBERT AYAT

donnerai cette revue des salles d'armes récemment transformées ou installées.

**

Le Cercle d'Anjou possède aujourd'hui un petit hôtel particulier fort coquet, au 35 de l'avenue d'Antin. Le maître Ayat dirige cette salle depuis 1881, année de sa fondation. A cette époque M. Dolfus et le marquis de Dion, créèrent en effet ce Cercle qui devait rapidement devenir l'un des plus select et des plus fréquentés de Paris.

D'abord installé au faubourg Saint-Honoré, de confortable façon, il fut transféré dans ce petit hôtel proche de l'avenue des Champs-Élysées, où, comme bien l'on pense, on y retrouve M. Ayat père.

précède la salle d'armes. Par l'escalier en regard de ce salon, on monte au premier étage pour arriver à d'autres salles, aux vestiaires, cabinets de toilette et salles d'hydrothérapie, qui forment, avec le jardin du bas, la plus confortable, la plus riante des installations modernes.

Ici et là, c'est le bon goût qui présida à cet aménagement, conforme aux exigences les plus difficiles, et à l'hygiène la plus stricte.

Longue à souhait, la salle d'armes, déjà très claire par ses peintures laquées de blanc rehaussée d'or, est encore rendue plus gaie par le jardin sur lequel elle s'ouvre par un de ses grands côtés. N'oublions point que si l'on fait du fleuret au Cercle d'Anjou — malheureusement trop peu pour satisfaire à mes goûts prononcés en faveur de cette arme — c'est l'épée qui domine. Aussi l'étude de l'arme de combat

peut-elle être complète ici, puisque le jeu de terrain est possible. D'autre part, le tir au pistolet se peut pratiquer, soit aux balles Devillers, soit autrement. C'est assez dire combien se justifie l'affluence des élèves, à ce cercle modèle, puis-je dire.

**

Alors qu'en 1881, le maître Ayat n'était secondé que de son fils aîné et d'un professeur; actuellement et depuis quelque temps déjà, il a dû s'adjoindre son second fils et un autre professeur.

A M. Dolfus, a succédé à la présidence M. le marquis de Dion. L'éminent député de Paris est, on le sait, un épéiste fameux. Il le prouva moult fois, sur le terrain de la salle et de combat. M. de Dion, déjà très dangereux par sa taille de puissant athlète, s'est composé un jeu spécial. Il procède par attaques vigoureuses et bien saisies; sait arrêter à propos, et parer juste. Il fait, à n'en point douter, le plus grand honneur à l'enseignement du maître Ayat.

Aux côtés du marquis, il est un certain nombre d'hommes du monde doublé d'escrimeurs connus.

Au hasard, je citerais : MM. Henri Schultz et le baron du Teil de Havel, qui assistent le marquis à la présidence du Cercle d'Anjou.

Puis MM. Bowden, docteur Aumont, Edmond Wallace, duc de Brissac, comte Boni de Castellane, comte de Quelen, comte Frisch de Fels, S. A. R. Mgr. le comte de Bari, comte de Biré, comte de Castillon de Saint-Victor, comte Costa de Beauregard, prince J. de Chimay, comte L. de Champeaux, comte A. de Contades, vicomte d'Elva, vicomte de Fontarie, comte de Lubersac, comte Léon de Laborde, prince Stourdza, baron de Heeckiren; comte H. de la Rochefoucauld, G. Gould, vicomte de Tretern, B. Subercaseau, Jacques Liouville, baron G. de Zuylen de Nyvelt, comte E. Lastour, comte Antoine Sala, Lasies, Flayel, G. Rives fils. Mais arrêtons-nous là, car il convient de nous limiter.

Ces noms peuvent, d'ailleurs, parler de haut à qui voudrait fréquenter au Cercle d'Anjou.

**

Le maître Ayat est aujourd'hui trop connu pour qu'il soit besoin d'insister autrement sur les qualités du brillant tireur d'autrefois et de l'excellent professeur d'aujourd'hui.

Professeur, il le fut de tout temps, tandis qu'il a laissé présentement à ses deux fils le soin de le rappeler, sur la planche publique, aux habitués des assauts d'armes.

Son plastron donna à l'escrime des amateurs comme Ed. Wallace et le docteur Aumont, et des professeurs comme Albert et Félix Ayat, ses fils. Encore puis-je dire qu'il a formé à son école ses deux professeurs adjoints, Jourdan et Leblond.

Albert Ayat, par droit d'aînesse, passe en tête. De bonne taille, bien proportionné, le visage sympathique et doué d'une rondeur plaisante : tel se présente Albert. Exécutant plein de brio, au jeu fin, animé et varié, il est l'épéiste scientifique. Puis-je dire qu'il a fait et fait encore un peu de fleuret? Il s'est en tout cas spécialisé à l'arme de combat. Ses succès sont nombreux, et la victoire qu'il remporta dans le Tournoi International de 1900, sur des maîtres de valeur, confirme, en même temps que sa science de l'arme, l'esthétique de son escrime.

Son jeune frère, Félix, marche sur ses traces si rapidement, qu'avant peu il prendra le pas à ses côtés. Qu'une occasion lui soit offerte, et nul doute qu'il ne me donne raison. A tout prendre il s'est déjà montré l'égal des meilleurs en différentes circonstances, et pour mon compte je regretterai que l'on ne songea point à lui pour l'équipe française des matches franco-belges. La facture générale de ses armes diffère peu de celle de son aîné. C'est, bien entendu, la même manière; mais j'y vois en outre s'y ajouter des attaques de pied ferme ou d'immobilité que lui permettent l'excellence de ses jambes de jeune homme.

A dire le vrai, si Albert s'est affirmé, Félix n'attend que le moment favorable pour faire de même.

Les qualités professorales des fils Ayat sont par contre égales, à mon humble avis. L'expérience des quelques années qui les séparent, pourrait seule les différencier, à vouloir être trop stricte; mais cela est si peu de chose, qu'il serait bien difficile de préciser.

Pour l'enseignement, les professeurs Jourdan et Leblond sont parfaitement dignes de figurer aux côtés des maîtres du Cercle. Tous deux professent leur art et l'aiment assez pour, sans cesse, se perfectionner encore.

Comme tireurs, ce sont deux partners que l'on recherche pour un assaut public. Ils font bien et fort, et non contents de cela, restent toujours d'une courtoisie qui se remarque avec plaisir.

Avec de tels éléments, et les maîtres et professeurs que je viens d'essayer de présenter, comment s'étonner du succès du Cercle d'Anjou?

**

Bientôt l'assaut annuel du Cercle sera donné en ce charmant hôtel. La salle et le jardin joliment décorés, verront encore se presser extra-muros, la foule et l'élite des escrimeurs parisiens.

Chaque année, en effet, en assistant à cette soirée très mondaine, je me demande si le maître Ayat ne regrette point d'avoir un local plus vaste encore.

Quoiqu'il en soit, on ne saurait rêver mieux pour le Cercle d'Anjou que son délicieux hôtel de l'avenue d'Antin.

LOUIS-JEAN.

Étrennes Rouges et Violettes

La nouvelle année, à son aurore, s'est montrée des plus aimables pour les escrimeurs. Plusieurs ont vu leurs boutonnieres ornées de rubans et de rosettes, dont la rutilance et la couleur, chère à l'épiscopat, sont d'un heureux effet.

C'est d'abord Georges Breittmayer, l'innovateur fécond, l'organisateur hors de pair, bien connu dans le monde de l'escrime internationale. Le ministre de l'Intérieur vient d'épingler à son frac d'homme du monde l'étoile des braves. Breittmayer est chevalier de la Légion d'honneur, ce qui a du étonner bien des gens, mais en réjouir un plus grand nombre encore.

Georges Breittmayer a su, en effet, à l'encontre d'aucun, se créer de solides sympathies. D'allure aisée, très correct en sa tenue, portant haut la tête au profil bourbonien, le sourire, qui constamment relève le coin de sa lèvre, donne à l'ensemble de sa physionomie une aménité, qu'il justifie d'ailleurs; tel serait brièvement croqué le portrait du nouveau chevalier.

L'œuvre de Breittmayer en escrime est, à dire le vrai, la plus intéressante que l'on puisse citer dans les armes françaises. Sa dernière fondation semble devoir ajouter à sa couronne un fleuron précieux. Le Comité d'Escrime de la Ville de Paris, approuvé par le ministre de l'Instruction Publique, est, en effet, d'un intérêt *di primo cartello*. Ce Comité ne tend rien moins qu'à former des escrimeurs parmi la jeunesse de l'enseignement secondaire. On apprendra les armes dans les écoles de la Ville; on fournira le matériel et les professeurs, sans qu'il n'en coûte rien, ni à la Ville, ni aux élèves. Cette institution fonctionne déjà dans divers établissements municipaux : L'Ecole Colbert, l'Ecole Turgot.

Il serait difficile d'énumérer ici, les bienfaits de Breittmayer; L'Escrime étrangère lui doit aussi beaucoup. C'est donc une récompense bien méritée que celle qui lui échoit. Il permettra donc au modeste collaborateur du *Sport Universel Illustré*, de lui adresser les vifs compliments qu'il mérite. Il voudra bien les joindre aux innombrables félicitations que, du monde entier, il a dû recevoir.

**

La rosette de l'Instruction publique, remplacera désormais le ruban, que portaient les escrimeurs et nos confrères Armand Lusciez et Fernand du Mesnil.

Le premier travaille avec le maître Louis Mérignac; dont il est en effet, un des brillants élèves. Depuis quelque temps Lusciez, très absorbé par ses affaires commerciales, a délaissé un peu la chronique d'escrime, et c'est fâcheux car on aimait à le lire.

Fernand du Mesnil, est membre de la salle Jean Louis. Ami et élève de Kirchhoffer depuis son séjour au collège Stanislas, où il fit ses études, notre camarade du Mesnil, est un escrimeur difficile, au jeu spécial et bien approprié à son tempérament. La main est vite, et le jugement plein d'à-propos. Il fit, en moult circonstances, apprécier sa science des armes.

Il tient la chronique d'escrime du *Rappel*; et dans sa main — la plume et l'épée — sont maniées brillamment.

Une autre distinction bien placée, c'est le ruban d'officier d'Académie qui vient d'être conféré au maître Paul Dizier, l'excellent professeur attaché à la personne de M. Léo Nardus, le peintre hollandais bien connu, qui, de plus, est champion amateur d'épée de Hollande.

Voilà donc des décorations qui ne pouvaient être mieux décernées. A tous adressons ici nos félicitations.

LOUIS-JEAN.



UN ARC DE TRIOMPHE A CHAMONIX



LE DÉPART D'UNE COURSE DE SKIS RÉSERVÉE AUX DAMES

SPORTS D'HIVER

TANDIS qu'à Paris nous pateageons dans la boue et que nous souffrons d'une température aussi humide que malsaine, les pays de montagne ont revêtu depuis longtemps leur parure hivernale et permettent la pratique des passionnants sports d'hiver.

La neige et la glace, éléments nouveaux pour bien des sportsmen, leur donnent l'occasion de varier à l'infini leurs plaisirs.

Nous avons étudié ici même les principaux sports en honneur et nous avons vu qu'ils groupaient de nombreux pratiquants.

Qu'existe-t-il en effet de plus agréable, de plus vivifiant, de plus sain que la pratique des jeux d'hiver sur les flancs couverts de neiges de nos montagnes.

Promenades et excursions en skis ou en raquettes, descentes vertigineuses et virages fantastiques en bobsleighs, en luges ou en skeletons, parties de hockey sur glace, concours de sauts en skis passionnent en effet les plus difficiles et ont vite fait de conquérir à la noble cause des sports d'hiver les ad-

versaires les plus irréductibles du sport et de la montagne.

Longtemps en Europe centrale, la Suisse eut le privilège d'attirer tous les fanatiques des plaisirs de l'hiver.

Les stations de Davos, de Leysin, des Avants sont depuis longtemps connues de tous, leurs pistes, leurs patinoires, leurs champs de neige attirent depuis longtemps déjà de nombreux hivernants parmi lesquels les anglais, les américains, et les allemands sont les plus nombreux.

Grâce aux efforts du Touring-Club de France et de sa vaillante section de Tourisme Hivernal, la France semble devoir avant peu

disputer à la Suisse cette suprématie. C'est en effet au Touring-Club de France que nous devons la véritable décentralisation des sports d'hiver dans notre pays.

Sa première Grande Semaine d'hiver organisée au cours de la saison dernière et sur laquelle nous reviendrons plus loin nous fit connaître et apprécier notre merveilleux pays du Dauphiné.

Cette saison, les efforts du Touring se porteront sur les Vosges, mais l'essor est maintenant donné; de tous côtés on annonce des grandes semaines d'hiver; les Alpes et les Pyrénées auront les leurs; de

tous côtés des stations hivernales se fondent, pistes de luges et de bobsleighs, patinoires, sortent de terre comme par miracles et les magnifiques programmes aux épreuves richement dotées vont attirer dans ces villes la foule cosmopolite des fanatiques des jeux de la glace et de la neige.

Fanatique n'est en effet pas exagéré car les sports d'hiver vous captivent et vous passionnent au suprême degré et quiconque pratique un seul



UN CONCOURS DE SAUTS EN SKIS SUR LES PENTES DE MOREZ-DU-JURA

de ces sports en devient rapidement un adepte fervent.

La première Grande Semaine d'Hiver du Touring-Club de France qui déroula ses péripéties la saison dernière nous en fournit des exemples frappants.

Sur les 250 touristes réunis à Grenoble au début de cette caravane, bien peu étaient initiés aux sports d'hiver; la plupart semblaient plus disposés à la visite des curiosités, à l'examen des paysages qu'à la pratique des sports eux-mêmes.

Le Monestier-de-Clermont, l'admirable excursion dans le massif de



BOBSLEIGH EN VITESSE DANS UN VIRAGE



IMPRESSIONNANT VIRAGE EN SKELETON

la grande Chartreuse tout en les enchantant par ses paysages de rêve, les incitait pourtant à la pratique des sports d'hiver.

A Albertville, à Annecy la curiosité l'emportant, les excursionnistes timidement s'essayaient, chaussaient les skis, enfourchaient les luges et se laissaient glisser sur les pentes neigeuses.

C'en était fait, les sports d'hiver les avait conquis ; du matin au soir ils se perfectionnaient, ne se rebutant nullement par les nombreuses chutes dont ils étaient les victimes. Dès Chamonix, véritable capitale française du sport d'hiver, le ski, la luge, le bobsleigh et le patinage occupaient tous leurs loisirs.

Hommes, femmes, enfants, vieillards passaient leurs journées sur les champs de neige, se défiant et luttant à qui mieux mieux.

Les épreuves organisées à leur intention remportaient un succès complet et voyaient de nombreux partants prendre le départ.

Huit jours de montagne avaient suffi pour les conquérir aux jeux d'hiver et c'est avec regret qu'ils quittaient Chamonix, se promettant bien, du reste, d'y revenir pratiquer ces nouveaux sports qu'ils avaient pu apprécier.

Cette année la saison est de nouveau officiellement ouverte et tous ceux qui voudront revivre quelques jours ces saines émotions, tous ceux qui voudront les connaître n'auront que l'embarras du choix, car deux grandes semaines d'hiver sont annoncées pour cette saison en France.

La première en date organisée par notre excellent confrère *l'Auto*, sous le patronage de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques avec le concours du Club Alpin et des Syndicats d'Initiative, déroulera ses péripéties dans les Alpes du 31 janvier au 7 février prochain.

L'itinéraire très étudié



VALSEURS SUR LA PATINOIRE

fait grand honneur à ses organisateurs car rarement excursion ne parut plus intéressante.

Le cadre est merveilleux et certes des plus propices à la pratique des sports d'hiver.

Quittant Paris le 31 janvier prochain, la caravane de *l'Auto* gagnera Aix-les-Bains et Annecy, rayonnera autour de ces deux villes, excursionnera au Mont Revard à Thônes, puis aux Gorges du Fier, pour gagner ensuite Chamonix où elle séjournera jusqu'à la fin de la semaine visitant Servoz et les Gorges de la Diosaz.

Dans toutes ces villes, de nombreuses épreuves seront organisées à l'intention des excursionnistes, courses de skis, courses de luges, concours de sauts, gymkhana, concours d'adresse en skis, fêtes de patinage, courses de bobsleighs, courses de skeletons, concours de ski-joring, de tailing dotés de prix importants seront disputés par les membres de la caravane.

Cette merveilleuse excursion qui déroulera ses péripéties dans un merveilleux décor, pays rêvé des sports d'hiver remportera sans aucun doute un succès complet ; le prix modique demandé à chaque excursionniste permet, en effet, à tous de l'accomplir dans d'excellentes conditions.

La deuxième Grande Semaine d'Hiver du Touring-Club de France tiendra, d'autre part, cette saison, ses assises dans les Vosges du 12 au 19 février prochain.

La caravane du T. C. F. parcourra en traineau la merveilleuse région qui va du Donon au Ballon d'Alsace avec, comme points intermédiaires : La Schlucht, le Hohnech, Le Reinkopf et le Drumont, et cette magnifique excursion au programme séduisant promet d'éclipser comme succès la mémorable semaine du Dauphiné.

GEORGES DRIGNY.



RETOUR D'EXCURSION EN TRINEAU LE SOIR AU CLAIR DE LUNE



Courbaton Keyser Bonheure Versel

LE PRIX LEMONNIER QUELQUES MINUTES APRÈS LE DÉPART — LE PELOTON DE TÊTE DANS LA CÔTE DE PICARDIE

COURSES A PIED

LE IX^E PRIX LEMONNIER

Les épreuves pédestres sur route, fort en honneur il y a quelques années, sont tombées en désuétude ; une seule reste au calendrier de la saison sportive : le Prix Lemonnier qui, disputé chaque saison au début de l'année avant l'ouverture officielle du cross-country, permet à nos nombreux coureurs à pied de prendre un dernier galop sur route avant d'aborder les parcours accidentés et difficiles de nos cross.

Fondé en 1902, le Prix Lemonnier est organisé chaque année par le Racing-Club de France qui le fait disputer sur le dur parcours Versailles-Bois de Boulogne.

Par la côte de Picardie, Ville-d'Avray, Saint-Cloud, Suresnes, les coureurs gagnent la piste de la Croix-Catelan où a lieu l'arrivée.

Le parcours mesure 12 kilomètres 800.

Depuis sa fondation, le Prix Lemonnier a toujours remporté de grands et légitimes succès.

Nombreux furent chaque année les pédestriens qui prirent le départ de cette épreuve classique, et le challenge attribué au club ayant les six premiers coureurs les mieux classés, donna lieu à toute une série de luttes superbes.

KEYSER LACHE SES CONCURRENTS
AU PASSAGE A NIVEAU DE VILLE-D'AVRAYLE VAINQUEUR DU IX^E LEMONNIER, JACQUES KEYSER
FAISANT SON ENTRÉE SUR LA PISTE D'ARRIVÉE DE LA CROIX-CATELAN

Le Lemonnier de cette année ne le céda en rien aux épreuves précédentes.

250 coureurs et 14 équipes étaient régulièrement engagés et plusieurs clubs de province n'avaient pas hésité à faire le déplacement pour s'aligner contre nos spécialistes parisiens.

Dès le départ, Keyser prenait la tête en compagnie de Courbaton, Bonheure et Versel. Continuant de son allure souple, il lâchait bientôt ses concurrents, passait seul en tête dès Ville-d'Avray et terminait facilement premier, couvrant le parcours en 43 m. 5 s. 2/5, malgré des routes affreuses.

Derrière lui, deux Rouennais, Allais et Guigouresse, du Beauvoisine Football-Club, se classaient deuxième et troisième ; les autres places d'honneur revenaient à Courbaton, Bonheure, Heinrich, Fayollat, Versel, Verrier et Coulon, dans l'ordre. 170 concurrents terminaient l'épreuve.

Le Challenge par clubs revenait aisément au Sporting-Club de Vaugirard devant le Beauvoisine Football Club et le Racing-Club de France.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le « Froid Industriel » (suite). — Le froid industriel trouve encore son utilité pour la brasserie, les vins, qui ont un indispensable besoin du froid pour la fermentation et la clarification.

Le froid étendant son action dans un autre champ d'activité, s'adresse également à de nombreuses industries.

En métallurgie, on peut, au moyen de la machine frigorifique, dessécher l'air à insuffler dans les hauts-fourneaux, économisant ainsi le charbon nécessaire à vaporiser l'eau contenue dans cet air, et on obtient par ce moyen une qualité *meilleure et égale* des métaux. Ce procédé a été inauguré avec un plein succès de rendement et d'économie, en premier lieu par un ingénieur américain dans un haut-fourneau, il y a quelques années à peine, et depuis ce temps il est fréquemment employé.

On se sert aussi de la machine frigorifique pour les travaux de terrassement et de fonçage de puits, lorsqu'on opère en terrains aquifères. Ce procédé est aujourd'hui en usage courant dans nos mines, et notamment dans les houillères du Nord et de Belgique.

Pour les terrassements, on a vu tout récemment une application dans les travaux du Chemin de fer Métropolitain, sur la place Saint-Michel, à Paris. Le terrain étant très mouillé et presque en perpétuel mouvement de glissement, on a congelé les terres pendant qu'on faisait un mur de retenue en béton, et une fois ce dernier terminé, on a laissé les terres revenir à leur état. Il n'y avait plus de glissement à craindre.

Nous ne parlerons pas de pistes de patinage à glace que tout le monde connaît, et qui procurent à la jeunesse un sport sain et amusant. Le patinage à roulettes ne pourra jamais que lui faire une concurrence éphémère.

Le froid sert encore à éviter les catastrophes, et la marine nationale française, suivant en cela l'exemple des marines anglaise, allemande, russe, japonaise, italienne, a décidé de doter ses bâtiments de machines frigorifiques nécessaires à maintenir dans les soutes à munitions, malgré leur proximité avec les chaufferies immenses, une température convenable pour empêcher le retour des catastrophes comme celle de l'*Iéna*, de si triste et pénible mémoire. Désormais, et grâce au froid industriel qui réduit de plus de moitié les températures qui s'élèvent à 40, 60 et 80 degrés, les soutes à poudre de nos navires de guerre ne seront plus, pour le navire et pour son équipage un danger permanent.

Le froid qui sert pour ainsi dire de milieu où se produisent les fourrures, est aussi le meilleur moyen de procéder à leur bonne conservation.

Par son emploi, on supprime d'abord les battages qui usent et coûtent cher; on évite aussi l'addition de produits chimiques, le plus souvent inefficaces, en tous cas corrosifs et d'une odeur désagréable.

Mais par le froid on conserve encore aux fourrures l'huile qui est à la base du poil et que l'été fait s'évaporer par la chaleur, faisant perdre ainsi à la fourrure tout le lustre qui fait son prix.

L'emploi du froid s'applique aussi aux tentures, tapis, ameublements. En d'autres termes, les garde-meubles devraient être frigorifiés; ainsi les mites, insectes et rongeurs fuiraient ces salles froides où la conservation s'opérerait admirablement.

L'emploi du froid en été trouve également sa place dans les châteaux sous forme de glaciers à glace. Mais ces glaciers ont l'inconvénient, par la fusion de la glace, d'entretenir l'humidité et d'amener les moisissures. Avec le nouvel appareil *Lilliput*, inventé par la Société du Froid Industriel, et qui est appelé à être

une de ses créations les plus rémunératrices, rien tel désormais. Les denrées sortent de la glacière de l'état où elles sont entrées.

Ces divers articles, forcément très incomplets, serviront pour faire mesurer quel champ immense se déroule devant une Société d'installations comme la *Société du Froid Industriel*.

Aussi nos voisins et en particulier les Allemands ont-ils compris tout le bénéfice qu'on pourrait retirer de ces nombreuses applications, et les capitalistes de ces pays ont-ils consacré de nombreux capitaux à la Société du froid.

Nous ne saurions trop féliciter la Société du « Froid Industriel » de l'avoir fait en France, assurés que nos sommes que chez nous, comme chez nos voisins, les actionnaires en retireront des profits considérables.

(A suivre.)

Houillères-Unies de Charleroi. — Dans nos chroniques précédentes, nous vous avons signalé le mouvement d'ascension constant de cette valeur. Les tions que nous n'avons cessé de recommander dépassent 300 francs, oscillent de 630 à 640, justifiant ainsi la sûreté de nos prévisions, basées sur des informations prises à bonne source.

Apostolake. — La *Revue Générale du Pétrole* de Brest, dans son numéro du 8 janvier 1910, consacre une étude à ce gisement et en reconnaît hautement la valeur d'avenir.

L'action de 250 francs varie toujours à Paris entre 260 et 262. A ces cours très voisins du pair, nous saurions trop vous engager à mettre en portefeuille.

LOUIS

Pour tous ordres et renseignements, écrire à M. Louis au « Sport Universel illustré ».

BANQUE LILLOISE

2, rue du 4-Septembre, Paris. — TÉLÉPHONES : 227.53 & 59

Secoursales :

LILLE. — 60, boulevard de la Liberté.
VALENCIENNES. — 27, rue du Quesnoy.
CHARLEVILLE. — 5, boulevard des Deux-Villes.
ABBEVILLE. — 4, place du Palais-de-Justice.
BESANCON. — 26, rue de la République.

EVREUX. — 18, rue Chartraine.
NANCY. — 6, rue de la Constitution.
ROUEN. — 7, rue Jeanne d'Arc.
SAINT-QUENTIN. — 41, rue Saint-André.
TOURS. — 37, rue de Buffon.

PETITES ANNONCES

PROPRÉ R. Foucault, 6 et R. Frénel; Maison, cour Paris Rev. br. 23.265 fr. M. à p. 325.000 fr. Ecuries, Remises Adj. Ch. Not. 15 fév. M^e Dubost, not., 32, R. Mathurins, N.

CLICHY 4 T-rains, r. Casterès et de Neuilly, 352^m, 307^m, 306^m, 213^m. M. à p. 10.000 fr. 8 500^m, 6 000^m, 5 000^m. Adj. Ch. Not., Paris 15 fév. M^e Salle, 154, B^d Haussmann, N.

Gros irland, 11 ans, 1^m62, anc. tare, fait serv. chasse et coupé, t. mis et sûr. 900 fr., chez l'acheteur. Gar. M. Loran, Les Tilleuls, Donnery (Loiret). 346

Prix modéré, j^e baie, 6 a., 1^m60, except. selle et attel. N'importe quel essai sur place. — S'adr. à M. Levesque, les Mugets, Jardins Anglais, Dinan (Côtes-du-Nord). 347

A vendre 450 fr. cause léger tic., jument p. s. b. b., 9 a., 1^m60, papiers, très agréable, 3 all. saute bien, chasse s. gros poids. — Moustons, Cerilly (Allier). 348

Grand et fort p. s., 3 a., sain et net, frère de gagnants. Prix modéré avec redevances. — Carron, Haras de Rambouillet. 349

Jument noire, 7 a., taille 1^m62, très sage att. et montée. Vite, 1^{re} prime-concours. Prix, 2 200 fr. — P. Guillerot, Les Oudairies, par La Roche-sur-Yon (Vendée). 351

Isis, pouliche née en 1903, par Folichonne (pur sang, petite-fille de Buccaneer) et Berlingot, demi-sang, qualifiée pour les courses au galop de demi-sang. — S'adr. à M. Champrosay, Honfleur (Calvados), haras de la Plaine. 352

Concours hippiques. Cause de cessation, à vendre 2.500 fr., pièce, **Tigrette** et Ju-

bilé-Jack, jument et hongre iri. de premier ordre. ont couru grosses épreuves Bruxelles et Spa avec succès, toutes gar., très vites, très hauts, donnés essai. Chaussée Vleurgat, 171, Bruxelles. 353

480 fr., **Ripe**, trot., 14 a., 1^m65, pap., modèle remarqu. fort, douce, brill., infatig., att., mont. seule et à deux, superbe jument coupé ou chasse; toutes gar., tares presque invis.; mouches, feu jarret feinte impercept. départ; photo. ou échange contre cob. — Le paut, Cour-Cheverny (Loir-et-Cher). 354

4^e **Etalon** 1/2 s., 1^m67, 4 a., splendide modèle, a. troté ses épreuves en 1^m50", pap. et gar. — 2^e **Jument** p. s., 1^m61, née en 1905, très étoffée, puissante, vient de courir honorablement, apte à faire poulinière ou jument de selle. Nette. 1.000 fr., pap. et gar. — 3^e **Jument** p. s., 1^m59, née en 1899, trotte très vite, attelée, menée par dame, très sage, très douce, très allante, recommandable sous tous rapports. 1.200 fr., pap. et gar. — 4^e **Poulinière** p. s., 1^m62, née en 1895, grandes origines, garantie pleine de Flacon. 1.000 fr. — 5^e **2 p. s.**, 4 et 6 ans, armes et militaires. — Labbez, Haras de Fontaine-Liveau, Etréchy (Seine-et-Oise). 355

Chiots et chiottes, fox-terriers, poils durs et poils ras, 6 mois; à vendre pour excès de nombre. — Louis Gauthier, La Herceire, Bléré (Indre-et-Loire). 350

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs

années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva**!

Personne n'ignore la véritable révolution



que ces châssis ont amenée sur le marché.

Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur; Consommation réduite de 30 0/0; Rendement augmenté de 25 0/0; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents mêmes, sont là pour le prouver. De plus, les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Min-Chalandre, 4, rue de Chartraine, Neuilly-sur-Seine.

Il y a trois séries de châssis **Minerva** 1910 toutes à moteurs Sans Soupapes. Indres; chacune de ces séries comprend un châssis long et un châssis court. Ce sont 16, 26 et 38 chx. Avec une souplesse qui ne serait un non-sens que de construire 6 cylindres dont le rendement est évidemment moins bon et la consommation énorme.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. Monon, directeur.

GENET D'OR **ED. PINAUD**

PARFUM ULTRA PERSISTANT PARIS 18, PLACE VENDÔME

BOITIERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES À CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIS par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS 50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies